

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 17 (1881)
Heft: 17

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

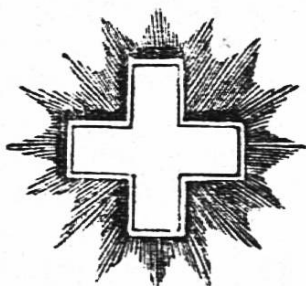
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

1^{er} SEPTEMBRE 1881

XVII^e Année.

N^o 17.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : Aphorismes pédagogiques de Frœbel. — Instruction civique. — Pédagogie française. — Histoire de France. — Correspondance. — Bibliographie. — Ephémérides pédagogiques. — Chronique scolaire. — Errata. — Partie pratique.

Aphorismes pédagogiques de Frœbel.

Frédéric Frœbel, le fondateur des *jardins d'enfants*, a posé les principes suivants, comme formant la base fondamentale de son système :

1^o On ne peut pas mettre dans l'esprit de l'enfant ce qu'on veut et le former pour ainsi dire en dedans ; mais on peut dégager ce qui s'y trouve et l'en faire sortir par la culture.

2^o Le principal moyen à employer pour développer les dispositions de l'âme de l'enfant, c'est l'activité.

3^o L'instinct de l'activité de l'enfant est aussi celui de la culture ; il se manifeste par le plaisir de creuser le sol.

4^o Il se manifeste encore par le plaisir qu'il a de façonner plastiquement les objets.

5^o L'instinct du beau, de l'art, est inné chez l'enfant.

6^o Un autre besoin intime de l'enfant, c'est la curiosité, le désir de savoir.

7° Le besoin de société est un autre penchant ou instinct de l'enfant.

8° Le sentiment religieux est aussi l'un des besoins de l'enfant.

C'est pour satisfaire tous ces instincts et ces besoins de l'enfance que Frœbel a trouvé les *jeux* qui constituent la partie essentielle de son institution. Mais l'organisation du Kindergarten réclame absolument la présence d'un jardin. Un *jardin d'enfants* sans jardin, quel non-sens et quelle absurdité!! Appelez-le donc une école enfantine; ce n'est pas un jardin d'enfants.

A. DAGUET.

Instruction civique.

« Il est triste à penser que les deux grands libérateurs de notre âge, le président Lincoln et l'empereur Alexandre II, ont péri tous deux de la main d'un assassin. » (1)

Le *Journal d'éducation de Boston*, auquel nous empruntons cette remarque ajoute que le crime commis contre ces deux bienfaiteurs de l'humanité aura pour résultat d'ajouter à la vénération qu'ils inspirent et à l'horreur qui s'attache aux assassinats politiques en général.

A l'assassinat de Lincoln est venu depuis se joindre celui d'un autre président des Etats-Unis, Garfield, dont l'état de santé est perdu, alors même qu'il se relèverait du coup qu'il a reçu. C'est un nouveau démenti donné à la belle parole du grand magistrat français qui, menacé de la fureur de la populace de Paris, s'écriait : « Il y a loin du poignard d'un scélérat au cœur d'un homme de bien. » L'exemple de Henri IV et de bien d'autres aurait cependant dû lui prouver le contraire.

L'histoire nous apprend aussi que les tyrans véritables ont souvent fini tranquillement leurs jours dans leurs lits, pendant que de bons princes et de grands magistrats sont tombés sous les coups du fanatisme religieux ou politique.

Dans un article intitulé : *Le maître d'école président (The Schoolmaster president)*, le journal de Boston faisait remarquer qu'il est possible que d'autres présidents des Etats-Unis que Garfield aient été instituteurs. Mais aucun n'a acquis dans cette profession la notoriété et la renommée de James Garfield.

(1) It is a matter Worthy of note that the two great liberators of the century, Lincoln and Alexander, fall by hand of the assassin the and that in the death of the both universal sorrow will be followed by universal veneration.

Pédagogie française.

Parmi les sujets à traiter par le candidat au *certificat d'aptitude*, qui donne à un instituteur déjà breveté des titres à la direction d'une école, nous relevons les deux sujets suivants :

« Que pensez-vous de cette maxime pédagogique : « Il faut apprendre la grammaire par la langue et non la langue par la grammaire? »

« Une maîtresse a constaté la disparition d'une bague qu'elle avait laissée sur la table. Quel moyen doit-elle employer pour découvrir le vol? En supposant qu'elle ait des raisons sérieuses de soupçonner une certaine élève, comment s'y prendra-t-elle pour amener la coupable présumée à confesser sa faute, à la réparer et à la corriger? » (*Bulletin administratif de l'instruction publique de France*, avril 1881, n° 1555.)

La première question est toute naturelle et a sa place dans toute saine pédagogie. La seconde nous le paraît moins et nous serions très curieux de lire la réponse qui sera faite à cette question. Amener une élève à confesser sa faute, c'est déjà parfois assez difficile; l'amener à la réparer, ce l'est encore davantage.

Dans son empressement à laïciser l'instruction et à la rendre *positive* au lieu de *classique*, on a souvent en France et ailleurs dépassé le but. L'Allemagne avait commencé, et le fameux chimiste Liebig avait donné le mauvais exemple. Mais il ne tarda pas, en homme de haute lignée intellectuelle qu'il était, à reconnaître son erreur, et voici ce que disait ce savant de premier ordre :

« Les élèves venant des écoles réales sont pendant la première année supérieurs à ceux des gymnases; la deuxième année ils leur sont égaux; la troisième ils leur sont inférieurs. »

« Qu'est-ce à dire, dit à ce sujet une feuille scolaire de Paris (*l'Education* du 28 mai), on leur a donné des connaissances variées, mais on n'a pas cultivé leurs facultés; l'enseignement concret ou réaliste est plus simple et plus rapide, mais il favorise la paresse intellectuelle; les études abstraites ou de science pure, non appliquée, contribuent bien autrement à l'éducation des âmes. »

Histoire de France.

(Suite.)

Nous finissons par où nous aurions voulu commencer, par les *Premières leçons d'histoire de France*. Nous avons sous les yeux trois ouvrages

élémentaires : les *Premières leçons d'histoire de France*, de M. Ducoudray, sortant, comme les leçons que nous venons d'analyser, de la librairie Hachette, puis deux ouvrages de la librairie Delagrave : les *Leçons d'histoire de France*, de M. Brouard, inspecteur général de l'enseignement, et *Notre Histoire, des Origines à 1870*, de M. Gustave Hubault,

Les *Premières leçons* de M. Ducoudray, formant un joli petit volume de 172 pages in-12, nous plaisent par leur simplicité, leur clarté, leurs illustrations sur bois. Il est accompagné, comme les précédents de résumés et de questions. La matière a été choisie avec un soin judicieux ; elle est présentée d'une façon vive et pittoresque. La légende est conservée, quand elle est instructive. Mais on pourrait désirer que les rois du moyen-âge fussent moins idéalisés, Clovis d'abord, puis Charlemagne. Il en est de même des rois modernes, Henri IV, par exemple, monarque remarquable, sans doute, et vraiment grand, qui eut cependant des faiblesses et commit des fautes dont on ne parle point, avec dessein, je suppose. Louis XIV n'est représenté également qu'avec ses grandeurs. Sur un point, cependant, M. Ducoudray le blâme ; c'est la *Révocation de l'édit de Nantes*, l'acte, en effet, le plus condamnable de son règne, à notre point de vue, mais pour lequel, hélas, il eut l'assentiment presque général de ses contemporains, même celui du doux et spirituel Fénelon, ce que l'auteur ne dit point. Les débauches de Louis XV ne sont pas épargnées. L'histoire de la révolution, si difficile à raconter à la jeunesse, passe sous silence les crimes de septembre et ne voue à l'exécration qu'ils méritent, qu'un seul des buveurs de sang, Marat, assassiné par Charlotte Corday. M. Ducoudray cite cependant les principales victimes de la Terreur. L'audace ambitieuse de Bonaparte n'est pas jugée avec la sévérité que méritent ses attentats ; attentat à la liberté, attentat à la royauté légitime, qu'il feignit un moment de vouloir restaurer à la Monk. Le génie, il est vrai, excuse bien des choses. Mais, comme dit Lamartine :

« La gloire efface tout, tout excepté le crime. »

En résumé, la petite histoire de M. Ducoudray est bien faite et offre beaucoup d'intérêt dans sa brièveté.

Les *Leçons d'histoire de France*, à l'usage des écoles primaires, de M. Brouard (cours primaire moyen, livre de l'élève), prenant 193 pages sans la table chronologique, offrent également sous une forme succincte, sans être sèche, un abrégé vivant des annales françaises. Les arts et les lettres y tiennent une place à côté des événements politiques. Le texte nous semble peut-être parfois un peu relevé pour des enfants. Mais il est éclairci, rehaussé par des illustrations très bien exécutées, représentant des monuments, des scènes de l'histoire politique, religieuse, des vues de monuments, des figures de rois et de reines célèbres.

Notre Histoire, des Origines à 1870 (256 pages in-8°) commence mal, à notre avis, c'est à-dire par une fantaisie historique. Je parle de l'épigraphe qui dit : *Je salue en Vercingétorix le premier des Français*. C'est comme si nous disions : *Je salue en Diviko le premier des Suisses*.

Après cela, il n'y a pas lieu de s'étonner que l'auteur ait idéalisé, c'est

à dire flatté la vindicative Clotilde qu'on appelle « le génie bienfaisant de la France » (p. 17).

Le même esprit se retrouve plus loin. François I^{er} aussi est flatté. En revanche, la St Barthélemy n'est pas flétrie comme elle devrait l'être et que le sont plus tard, avec raison, les crimes de la Terreur que M. Hubault a le mérite de ne pas atténuer, comme le font les courtisans d'en bas qui ont succédé aux courtisans d'en haut. Favorable à la légitimité, M. Hubault l'est beaucoup moins aux Orléans, dont l'avènement a rompu, selon lui, l'équilibre que la restauration avait établie dans ses bons jours entre les différentes parties de la société française. L'usurpation de Napoléon III n'est mentionnée qu'en passant, sous le nom de *Coup d'Etat*, que vient sanctionner un plébiscite. Voilà pour l'esprit du livre que je résume en l'appelant *intéressant, bien écrit*, mais plus fait pour la lecture que pour l'étude proprement dite de l'histoire.

CORRESPONDANCE

Budapest, le 19 juillet 1881.

Monsieur le rédacteur,

Parlant, n° 14 de l'*Educateur*, de la critique que M. Rollier a faite dans le *Pionnier*, de la *Conjugaison française* du Dr Pløetz, vous dites et en toute raison : « C'est incroyable. »

Bien que je la connusse déjà, puisque je m'en sers, je viens de feuilleter la *Conjugaison française* du Dr Pløetz, 11^e édition, Berlin 1878, pages 26 à 35, j'y ai trouvé la conjugaison passive. Il donne, en effet, non dans toutes ses personnes, comme le dit le *Pionnier*, mais aux deux premières du singulier, le passif de chacun des paradigmes de l'actif; la seconde conjugaison ayant pour paradigme *finir*, y a-t-il quelque chose de si étrange qu'il donne : *Je suis fini, tu es fini*, etc.? Est-ce que, par hasard, cette expression ne serait pas française? Naturellement, pas dans le sens allemand de : *Ich bin fertig*. Essayons de demander à un républicain français ce qu'il pense du bonapartisme, du prince Napoléon, par exemple. Il est fort vraisemblable qu'il nous répondra : C'est un parti fini; c'est un homme fini. — N'avoir pas substitué, au passif, *punir*, par exemple, à *finir*, voilà tout le crime du Dr Pløetz, si crime il devait y avoir. C'est en vain que j'ai parcouru tous les exercices en application des temps du passif, il m'a été de toute impossibilité, malgré mes lunettes, de trouver le : *Nous sommes fini* de M. Rollier.

Qu'on prête des mots à Pløetz mourant, rien d'étonnant; à quel homme connu la malignité et l'envie peut-être, n'en prêtent-elles pas? A qui est sans parti-pris, il suffira d'ouvrir la *Schulgrammatik*, du Dr Pløetz, 27^e édition, Berlin 1880, page 118; il trouvera : *Mourir, sterben; se mourir, im sterben liegen*. Quoi de plus clair? quoi de plus net?

On critique sa *Chrestomathie*; quant à moi, j'y trouve un avantage. ne devrait-elle offrir que celui-là. c'est qu'il nous y fait connaître les auteurs les plus contemporains. Ainsi, nous y apprenons qui est Victor

Cherbuliez (1). Tous les manuels de littérature qui paraissent en pays français sont-ils aussi complets? (2)

Ici, notre correspondant et compatriote fribourgeois, M. Antoine Collaud, se livre à une longue apologie de M. Plœtz. Il relève le fait que sa grammaire est arrivée à sa 27^e édition. Nous en sommes fâchés pour la thèse de M. Collaud. Mais la grammaire de Noël et Chapsal en a eu bien davantage. Nous n'avons, du reste, pas contesté tout mérite aux ouvrages de M. Plœtz. Nous nous bornons à déclarer que pour la littérature, et en général tout ce qui touche au domaine de la langue, les professeurs allemands, quel que soit leur savoir, laissent toujours percer le bout de l'oreille et laissent voir que la langue française n'est pas leur langue maternelle. Ils connaissent souvent bien mieux les formes, les principes que les Français; mais quand il s'agit de langue et de style, les Français retrouvent leur avantage.

M. Collaud relève plusieurs fautes d'impression de l'*Educateur*, n^o 13, où il s'en est glissé un certain nombre. Il en est une que nous tenons à corriger et qui se trouve dans l'article relatif au manuel d'instruction civique du canton de Genève et où il est parlé de la lutte que les Suisses ont *entrepris* au lieu d'*entreprise*.

On nous signale de la Chaux-de-Fonds quelque inexactitude de notre compte-rendu que nous nous empressons de rectifier. Le nombre des élèves réguliers qui ont assisté aux examens était de 135, dont 55 garçons et 80 filles. Parmi ceux et celles qui n'ont pas assisté aux examens, il y en a 70 dont l'absence est justifiée par l'entrée en apprentissage, à l'École polytechnique, la participation aux examens d'Etat. etc. Il n'y en a que 5 en définitive qui n'aient pas jugé à propos de figurer à l'examen.

BIBLIOGRAPHIE

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉDUCATION DU LOCLE sur sa gestion et la marche des écoles pendant l'année scolaire 1880-81. 29 pages.

Le rapport signale le remplacement à l'école industrielle de M. Banderet, maître *habile et très apprécié* par M. Marchand, licencié de l'Académie de Neuchâtel, et qui, après avoir remplacé provisoirement le précédent, a été élu définitivement ensuite d'*un examen subi avec succès*.

(1) Les auteurs *les plus contemporains*! Voilà un superlatif qui sent son Plœtz, c'est-à-dire l'allemand. De ce qu'une *Chrestomathie* nous apprend qui est Victor Cherbuliez, il ne s'ensuit pas qu'on doive la préférer à d'autres plus françaises et par conséquent meilleures. (*Note de la rédaction.*)

(2) A la manie d'être complet nous préférons le bon choix qui manque souvent à ceux qui veulent être complets (*erschæpfend*).

L'école industrielle a été fréquentée par 43 garçons et 88 filles, total 131 élèves des deux sexes. Sur ce nombre, 75 appartiennent au canton de Neuchâtel, 40 à la Suisse et 16 à d'autres pays. Les cours sont de trois ans. La fréquentation a été, ainsi que la discipline, satisfaisante.

Il y a un cours de latin dans cette école industrielle, mais il n'est suivi que par quelques élèves.

Les écoles primaires laissent à désirer au point de vue de la fréquentation. Les absences se font surtout remarquer dans les classes d'apprentis, bien qu'ils n'aient que dix heures de leçons par semaine. Mais apprentis et patrons trouvent ce chiffre trop élevé.

La discipline est meilleure que la conduite hors de l'école.

On a le bon sens de se borner à l'histoire nationale pour les classes inférieures et de se servir, pour cet enseignement, des cartes géographiques.

Les écoles publiques sont fréquentées par 1,042 garçons et 1,064 filles.

L'école industrielle a son directeur spécial en M. Bise, et les écoles primaires le leur, M. Porchat.

PROGRAMME DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES du Jura bernois, à Delémont. — Imprimerie Boéchat 1881, 24 pages.

Cette école normale a des cours de trois ans. Elle enseigne seize branches d'études ni plus ni moins et ne se contente pas de notions générales sur les sciences physiques et naturelles. Zoologie et botanique, physique, chimie et minéralogie, on fait des cours spéciaux sur tout cela. C'est du luxe à notre avis. Au reste, nous n'avons rien à redire au programme, qui ressemble à tous les autres, sauf qu'on ne nous fait pas connaître les ouvrages employés à l'école. Les ouvrages du sexe prennent cinq heures par semaine dans chaque classe, le piano quatre, le français neuf la première année, sept la seconde et huit la troisième. On ne peut qu'approuver.

Le programme des ouvrages manuels est d'une longueur qui contraste avec les précédents; il prend trois pages.

HISTOIRE DE L'ÉCOLE POPULAIRE EN SUISSE, en raccourci avec la biographie des pédagogues les plus marquants du temps présent ainsi que des promoteurs de l'instruction publique, par le Dr O. Hunziker, maître à l'école normale de pédagogie de Kussnacht. — Chez Schulthess, à Zurich.

Cet ouvrage intéressant et neuf aura dix livraisons. Il en a paru six. On y trouve des aperçus sur les diverses époques de l'histoire de l'instruction publique, puis des monographies ou plutôt des biographies de pédagogues ou d'hommes qui ont favorisé le mouvement scolaire. Des collaborateurs nombreux et plus ou moins compétents, au nombre de quarante, donnent à l'œuvre un cachet de variété.

Nous attendrons, pour porter un jugement définitif, que l'ouvrage soit achevé.

Ephémérides pédagogiques.

Naissances

AOUT.

- 4 1707. Ernesti, Jean-Auguste, recteur de l'école Thomas à Leipzig, théologien, philologue, le Ciceron de l'Allemagne, l'un des chefs de la grande école humaniste et classique; né à Tennstadt en Thuringe, mort à Leipzig le 11 septembre 1781.
- 7 1779. Ritter, Charles. premier élève de Salzmann, à Schnepfenthal, disciple enthousiaste de Pestalozzi, fondateur de la géographie comparée; né à Quedlinbourg, dans la Saxe prussienne; mort à Berlin, le 28 septembre 1859.
- 9 1759. Guthsmuth, Jean-Christian-Frédéric, théologien, pédagogue remarquable, fondateur de la gymnastique allemande (1793); né à Quedlinbourg (Saxe prussienne), mort à Schnepfenthal le 21 mai ou le 5 juin 1839.
- 13 1516. Wolfius, Jérôme. recteur du gymnase d'Augsbourg, pédagogue classique: né à Cettingen, mort à Augsbourg le 8 octobre 1580.
- 15 1777. Zeller, Charles-Auguste, propagateur ardent des idées pestalozziennes en Prusse, directeur d'un cours de répétition donné aux instituteurs zuricois au Rietli; né à Hohenen-Tringen (Wurtemberg); mort à Stuttgart en 1840.
- 20 1651. Fénelon, François de la Motte-Salignac, archevêque de Cambrai, né dans le château de Fénelon, en Périgord, précepteur du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV: auteur du *Télémaque*, des *Dialogues des morts*, du *Traité de l'éducation des filles*, etc.; mort à Cambrai, le 7 janvier 1715.
- 25 1711. Bahrtdt, théologien, organisateur du Philanthropinum de Salis-Marschlins et de Hildesheim; né en Lusace, mort à Halle le 28 avril 1792.
- 25 1744. Herder, Jean-God., philosophe de l'histoire, connu aussi par ses discours sur la pédagogie; né à Mohrung (Prusse orientale), mort à Weimar le 16 décembre 1804.
- 25 1728. Salis-Marschlins (de) Charles-Ulysse, ministre résident de France à Coire, promoteur de l'instruction publique dans les Grisons et du Philanthropinum de ce nom, le seul qu'il y ait eu en Suisse; mort à Vienne, le 6 octobre 1800.
- 27 1770. Hegel, Georges-Guill.-Frédéric, recteur du gymnase de Nuremberg (1808-1816), professeur de philosophie aux universités de Heidelberg et de Berlin (1816-1831), tête encyclopédique, très influent aussi en pédagogie; né à Stuttgart, mort à Berlin, le 14 novembre 1831.
- 29 1637. Locke. John, penseur anglais célèbre, auteur d'un traité sur l'Éducation des enfants: né à Whigton, mort à Oates, le 28 octobre 1704.

CHRONIQUE SCOLAIRE

FRIBOURG. — Après trois mois d'atermoiements et de renvois, le conseil d'État vient de confirmer *in globo* le personnel enseignant du collège

pour un terme de quatre ans, sans préjudice des modifications qui pourraient être apportées à la loi ou à l'organisation du collège.

Le renouvellement du grand conseil devant se faire l'année prochaine, ces dernières paroles font craindre qu'il n'y ait anguille sous roche. En tout cas, voilà le personnel enseignant confirmé pour un an. Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochain numéro.

ST-GALL. — On annonce la mort de M. Wellauer, le directeur ou le père, comme on dit dans la Suisse allemande, de la maison des orphelins de ce canton. M. Wellauer avait encore assisté à la réunion des maîtres et amis des jardins d'enfants. Le 12, il était parti pour une excursion sur les bords du lac de Constance. C'est au retour qu'un anévrisme s'est déclaré et l'a conduit au tombeau. La longue carrière de M. Wellauer mérite mieux qu'une simple mention et fera l'objet d'une nécrologie.

— M. Göttinger, professeur à St-Gall, écrivain humoristique de talent, renonce à la co-rédaction de la *Schweizerische Lehrerzeitung*, parce qu'il n'en approuve pas la marche. M. Göttinger ferait bien de s'en expliquer librement. On pèserait ses raisons que l'on ne peut discuter sans les connaître. Peut-être voudrait-il qu'on fit moins de théologie dans cette feuille, où quelqu'un prétendait l'autre jour que la croyance en l'autre vie n'est pas dans la Bible.

ARGOVIE. — Ce canton, le *Culturstaat*, le pays de la lumière, vient encore de donner un triste spécimen de la manière dont on y entend le progrès. C'est la commune d'*Erlisbach* réduisant de 1,200 à 1,000 fr. le traitement de ses deux instituteurs qui ont chacun cent enfants à instruire. Le nom d'*Erlisbach* mérite de passer à la postérité avec la note d'*excellence* dans l'obscurantisme.

GENÈVE. — La Société pour le progrès des études ouvre un concours pour un travail inédit comprenant :

- 1^o Un plan général d'enseignement du français;
- 2^o Un manuel spécial pour la partie élémentaire de cet enseignement.

La Société affecte à ce concours un prix de 300 fr., qui pourra, s'il y a lieu, être divisé. Les travaux présentés devront porter une devise qui sera reproduite sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur. Les travaux devront être adressés, avant le 30 août 1882, au secrétaire de la Société, M. Paul Oltramare, régent au Collège de Genève.

Genève, 25 mai 1881.

Au nom de la Société pour le progrès des études :

Amédée ROGET, président; OLIVET, D., vice-président; Paul OLTRAMARE, Louis MOREL, secrétaires; Emile RIVOIRE, trésorier.

Comme le dit l'appel de ces Messieurs, il est superflu de chercher à prouver l'importance de l'enseignement de la langue maternelle pour la culture du jeune âge. La difficulté de cet enseignement, disons-nous, est proportionnée à son importance. C'est, entre autres, lorsqu'il s'agit d'enseigner la composition ou d'*apprendre à composer*, que le maître est embarrassé

et voudrait trouver un guide. Mais, si l'œuvre est ardue, il y aura d'autant plus de mérite à réussir. Car, comme dit le poète :

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

— Une lettre particulière de cette ville nous apprend que M. Amiel, l'auteur de tant de beaux ouvrages, a laissé à son ami, M. le professeur Hornung, une forte somme pour en faire une édition complète. Quoique doué de talents incontestés et incontestables et aussi variés que profonds, M. Amiel a toujours eu la chance d'être plus discuté qu'admiré. Une édition complète de ses œuvres est propre à mettre en lumière tout ce qu'il y avait de remarquable dans cet esprit à la fois si fin, si ardent et si élevé. Nous recommandons à M. Hornung une étude inédite sur l'*Esthétique*, dont M. Amiel fit un jour lecture à l'auteur de ces lignes et qui n'a pas été publiée jusqu'ici. Il y a dans cette étude des choses lumineuses et qui appartiennent à ce que la prose de l'écrivain a de plus pensé et de meilleur.

ZURICH. — M. Autenheimer directeur du Technicum a donné sa démission. Cet homme d'école distingué par ses connaissances, ses écrits et la direction de l'institution de Winterthour, fait un grand vide que nous désirerions voir mieux apprécier par ceux qui l'ont vu à l'œuvre.

— MM. Wettstein, directeur de l'école normale de Kussnacht et Næf, conseiller d'éducation, ont été désignés comme les représentants du synode scolaire au conseil d'éducation de ce canton.

— Le départ de M. Rambert, professeur à l'École polytechnique de Zurich, pour Lausanne, où il reprend sa chaire de littérature, comme nous l'avons dit, a été marqué par un *commers d'étudiants*, à la Tonnhalle où MM. les professeurs Pestalozzi et Georges de Wyss ont exprimé tous leurs regrets à leur brillant collègue qui quitte les rives de la Limmat pour celles du Léman.

— Le docteur Ferdinand Keller, le père de l'archéologie lacustre en Suisse et qui a rendu aussi de si grands services à l'histoire des temps celtiques, romains, allemanniques de notre pays, vient de mourir à l'âge de 81 ans. Napoléon III avait honoré en lui le savant de premier ordre par la décoration de la légion d'honneur à laquelle le roi de Suède avait ajouté l'ordre de l'Etoile du nord. L'un des travaux les plus marquants de Keller est sa *Carte archéologique de la Suisse orientale*. Il est fort à regretter qu'il n'ait pas compris dans son travail la Suisse occidentale dont il a, par une modestie excessive, laissé le soin à nos archéologues de la Suisse romande, parmi lesquels Keller n'a pas trouvé jusqu'ici d'émule à sa taille.

ALLEMAGNE. - A Cassel, la question des absences scolaires a causé une véritable tempête. Le jury étant réuni pour prononcer sur ces absences, la foule des accusés s'est portée à des scènes de violence telles qu'il a fallu lever la séance. Dorénavant les accusés paraîtront un par un.

(*Freie pædagogischen Blätter* de Vienne).

— La pétition des Polonais de la Prusse occidentale, tendant à obtenir que l'enseignement élémentaire à tous les degrés soit donné aux enfants en langue polonaise, a été rejetée par le ministre des cultes et de l'instruction publique.

— Il est question d'expositions scolaires permanentes en Bavière.

— Il se publie dans ce pays 116 feuilles scolaires qui se répartissent comme suit entre les divers Etats allemands : Grand-duché de Bade, 2; Bavière, 12; Alsace-Lorraine, 3; Hambourg, 1; Hesse, 2; Mecklenbourg, 3; Oldenbourg, 1; Reuss, 1; Saxe-Gotha, 2; Saxe-Meiningen, 1; Saxe-Weimar, 3; Wurtemberg, 10; Saxe-royale, 19; Prusse, 57.

L'Autriche n'est pas comprise dans ce calcul. Il serait intéressant d'avoir une statistique analogue pour la France.

— Un libraire de Hambourg, M. Wichmann, prétend que le roman de *Robinson Crusoe* a été imité du livre d'un Maure ou Arabe du XII^e siècle, et que Campe, Rousseau et De Foé ont connu ce roman sans le nommer. Campe, Rousseau et De Foé, quel amalgame, quel anachronisme! De Foé est le véritable auteur de *Robinson Crusoe*. Campe n'a fait que l'imiter, et Rousseau a parlé de *Robinson*. voilà tout.

ITALIE. — Il y aura, comme on sait, une exposition géographique universelle à Venise. La Suisse a tenu à y occuper une place et y exposera des choses intéressantes. Ce sont d'abord des cartes de la Suisse, datant du 16^e siècle et du suivant, parmi lesquelles la carte de Neuchâtel, par David-François de Merveilleux. Les cartes spéciales des cantons sont au nombre de trente.

JAPON. — Cet empire de l'extrême Orient continue à faire des progrès remarquables au point de vue de la *Culture intellectuelle et esthétique*. C'est ainsi que l'on voit paraître des écoles normales et même dernièrement un conservatoire de musique par les soins du professeur Masson, bien connu en Amérique comme professeur et compositeur de musique. Ce dernier a été reçu en audience par le Mikado ou pape-roi du Japon, qui désire recevoir des leçons de cet artiste.

Errata.

N^o 16 (15 août).

Page 245, ligne 18, au lieu de : et propre, lisez : *et propres* ; — ligne 1 de la citation : explique, *expliqua* ; — ligne 3 : montre, *montra* ; — ligne 5, au lieu de : coupe, lisez : *poutre* ; — ligne 14 : représente, *représentait* ; — ligne 18 : barbares, *bar-bares* ; — ligne 19 : manque, *manqua*.

Page 246, ligne 22, au lieu de : carnet, lisez : *cornet* ; — ligne 24 : et poés, *exposés* ; — Il est peu de vies plus utiles.

Page 248 : Un livre ne doit pas entrer dans tous ces détails.

La ponctuation n'a pas été mieux traitée.

La couverture du numéro du 15 août porte la date du 1^{er} août, sans doute pour faciliter les recherches.

PARTIE PRATIQUE

Certificat d'études primaires en France.

On sait qu'en France, comme dans plusieurs cantons suisses, des certificats d'études primaires sont délivrés aux enfants âgés d'au moins 12 ans qui, à la suite d'un examen spécial, justifient des connaissances exigées par la loi. Voici les principales conditions de ces concours : les épreuves de l'examen sont de deux sortes, écrites et orales. Les premières consistent en *une dictée orthographique, une rédaction* d'un genre simple (récit, lettre, etc.) et en *deux questions d'arithmétique* portant sur les applications du calcul et du système métrique, avec solution raisonnée. Il est accordé une heure à l'élève pour chacune de ces deux dernières épreuves. Quant à l'orthographe, la dictée ne doit pas dépasser vingt-cinq lignes, et le point final de chaque phrase est indiqué. La dictée peut servir d'épreuve d'*écriture*. Le texte est lu préalablement à haute voix, dicté, puis relu, et cinq minutes sont accordées aux candidats pour se corriger. L'appréciation, pour chaque branche, est basée d'après une échelle de points dont le maximum est dix.

Tout élève ayant fait plus de cinq fautes d'orthographe dans la dictée est éliminé. La dictée est corrigée d'après les règles suivantes : chaque demi-faute fait diminuer le maximum d'un point ; une faute d'orthographe usuelle compte une faute ; une faute d'orthographe grammaticale, une faute ; l'accent changeant la nature du mot, une demi-faute ; les autres fautes d'accent, les fautes de cédille, de trait d'union, de tréma, de majuscule, de ponctuation, appréciées par le jury, sont évaluées, dans leur ensemble, une faute ou une demi-faute. La nullité d'une épreuve entraîne l'élimination.

Ne sont admis aux épreuves orales — portant sur la lecture expliquée, l'analyse d'une phrase de la lecture ou d'une phrase écrite au tableau noir, les éléments de l'histoire et de la géographie de la France et des questions d'application pratique sur le calcul et sur le système métrique — que les garçons qui ont obtenu aux épreuves écrites la moyenne de vingt points (soit cinq par examen), et que les jeunes filles qui en ont obtenu vingt-cinq ; ces dernières, outre les cinq épreuves d'orthographe, d'écriture, de rédaction et de calcul, doivent exécuter, séance tenante, un travail de *couture usuelle*.

Nul n'est définitivement déclaré apte à recevoir le certificat d'études s'il n'a obtenu la moitié au moins du total maximum des points accordés pour les deux catégories d'épreuves, soit 40 points pour les garçons et 45 pour les jeunes filles.

Ces renseignements fournis, nous donnons maintenant, en les empruntant au *Journal des instituteurs*, les matières des épreuves écrites de deux des examens de cette année, le premier subi dans le département de la Marne et le second dans celui de l'Isère. Nos lecteurs qui tiennent des classes primaires pourront, en faisant faire ces épreuves à leurs élèves âgés de plus de douze ans, connaître le nombre d'entre eux qui seraient

aptes à recevoir le certificat d'études primaires. Ces sondages intellectuels, opérés de temps en temps, sont intéressants, utiles et souvent fort salutaires.

Examens de Thiéblemont (Marne).

Orthographe.

NÉCESSITÉ DES EXERCICES PHYSIQUES.

Dans une nation animée de l'esprit militaire, le jeune homme s'accoutume de bonne heure, presque au sortir de l'enfance, à l'idée d'être soldat un jour. Et, pénétré de cette pensée qu'il doit offrir à la patrie un vigoureux et vaillant défenseur, il assouplit, il fortifie son corps par des exercices répétés. Il trouvera, tout d'abord, cet avantage de rendre sa santé plus robuste. Il est tout naturel que la maladie ait moins de prise sur un corps vigoureux que sur un organisme débile. De plus, le jeune homme, habitué aux exercices du corps, dès l'enfance, a de la souplesse et de l'agilité, et quand il s'agit pour lui d'apprendre au régiment le maniement des armes, il fait des progrès bien plus rapides que ce gros garçon lourd et maladroit, qui sait à peine, au bout de six mois, mettre en joue ou croiser la baïonnette.

L'éducation physique n'est plus maintenant négligée, comme elle le fut trop longtemps. On a compris qu'il ne suffisait pas d'orner l'esprit des enfants de connaissances utiles, mais qu'il fallait aussi s'occuper de leur corps : car des membres souples et vigoureux sont aussi utiles à l'homme qu'une mémoire exercée.

G. DURUY.

Composition française.

Votre frère Jules a la mauvaise habitude de mentir. Vous lui écrivez à ce sujet et vous lui indiquez, dans une petite histoire, que vous imaginerez, les fâcheuses conséquences du mensonge.

Calcul.

1° Une pièce de bois de sapin, longue de 3^m25, large de 0^m32 et épaisse de 0^m28, a la forme d'un prisme rectangulaire. Le poids spécifique de ce bois est 0,66. On demande : 1° le poids de cette poutre; 2° de combien elle s'enfoncerait si on la mettait à plat sur l'eau. Réponse : 1° 192 kg 192 g.; — 2° de 0^m1848.

2° Un champ rectangulaire a 84 m. de long et 56 de large; mais le décimètre dont on s'est servi n'a que 98 dm. On demande la surface réelle de ce champ. Réponse : 45 ares 32 m².

Examens de Beaurepaire (Isère),

Orthographe.

PLAINTÉ D'UN PINSON AVEUGLE.

Bonnes gens, faites silence; un instant écoutez-moi. Si je fais entendre ma voix, c'est pour me plaindre du traitement que j'ai subi, du mal que m'a fait un homme, être éclairé et sensible, et qu'on dit même être l'image de Dieu. Sans pitié, il m'a ôté la lumière en touchant mes yeux

d'un fer ardent. Malheureux que je suis ! Je chante encore, mais personne ne sent ma douleur. L'aspect du ciel vous ravit ; vous êtes charmés par la prairie diaprée. Moi aussi je suivais avec plaisir la marche de l'insecte, et je chantais à plein gosier. Maintenant, mes orbites creux cherchent en vain l'éclat du jour. Avidé d'un rayon de lumière, je suis plongé dans une éternelle nuit. Si vous êtes sensibles à la plainte du chanteur prisonnier, pauvre et aveugle, allez recommander à vos frères de n'être pas durs et cruels à ce point.

Style.

Vous développerez les différentes manières de voyager, avec quelques réflexions sur chacune d'elles :

1° Les manières de voyager sur la terre ; — 2° sur l'eau ; — 3° dans l'air.

Problèmes.

1° Un propriétaire a acheté un pré qui lui coûte, tous frais compris, 8,450 fr. Il paie chaque année 23 fr. d'impôts et loue son pré 530 fr. A quel taux cet argent est-il placé ? Réponse : au 6 %.

2° Un sac de monnaie d'argent pèse net 389^g5^{dg} ; il contient le plus grand nombre possible de pièces de 5 fr., puis de 2 fr., de 50 cent. et de 20 cent. Quel est le nombre de pièces de chaque espèce ? Réponse : 15 pièces de 5 fr. ; 1 de 2 fr. ; 1 de 50 cent. et 2 de 20 cent.

NOTA. — Nous rendrons compte et, cas échéant, publierons les travaux d'élèves qui nous seront envoyés sur les problèmes ou sur les exercices de rédaction ci-dessus.

COMPOSITION.

La Direction de l'Instruction publique du canton de Berne a publié sous le titre : *Leçons résumées à l'usage des recrues*, un livret d'une trentaine de pages dans lequel se trouvent des morceaux de lecture, des sujets de composition, des questions d'arithmétique et des notions sur l'histoire, la géographie et la constitution. Nous en détachons les cinq compositions de recrues suivantes avec la note obtenue pour chacune d'elles ; le sujet était celui-ci : Lettre à un parent, un ami, une connaissance, etc., pour lui demander une somme à emprunter ; indiquer les motifs de la demande et promesse de remboursement avec l'intérêt au bout d'une année.

(Note I. Ecriture très bonne.)

X*, ce . . . 1880.

Mon très cher ami.

Etant dans ce moment presque complètement dépourvu d'argent et ayant justement une traite à régler dans 8 jours, je te serais très reconnaissant si tu avais la bonté de m'avancer cet argent, soit 500 fr., montant de la dite traite. Je te rembourserai cette somme dans six mois avec intérêts au 5 % (l'an). J'espère que ces conditions te conviendront et que tu ne refuseras pas ce service à l'un de tes meilleurs amis.

Reçois, mon cher, les bonnes salutations de ton ami dévoué.

N. N.

(Note II. Ecriture bonne.)

X*, . . . septembre 1880.

Cher ami!

Je t'écris ces quelques lignes, pour te demander un service. Tu ne pourrais pas me prêter la somme de 120 fr. avec un intérêt au 4 $\frac{1}{2}$ pour $\frac{1}{0}$; remboursable au bout d'une année, soit au 28 septembre 1881. Je suis obligé de solder le charpentier; pour note de réparation à mon bâtiment.

Je compte donc sur toi pour me procurer cette somme; s'il faut une caution, je suis en mesure de la fournir.

Reçois donc cher ami, en famille les salutations de ton dévoué serviteur.
N. N.

(Note III. Ecriture passable.)

Mon cher ami Je t'écris cette lettre pour te dire si tu avais la bonté de me cautionner pour trois cents francs; au 4 $\frac{1}{2}$ pour cent. J'aurais bien besoin d'acheter une vache et des genissons, et je te promets de les rembourser dans un an ou deux s'il est possible. Il me faut absolument me meubler de bétail, parce qu'il me faut très tout acheter, le lait, le fromage, le beurre.

Je te salue ton ami

N. N.

(Note IV. Ecriture mauvaise.)

Cher ami, je veux t'écrire ces quelques lines pour te demender de tes nouvelles. J'aurais un remboursement à faire, je voudrais te demender si tu voudrais me prêter 50 francs pour un intérêt de 500 frs. Et s'il faut te fournir une causion j'en aurais une toute prete,

Reçoit mes cinsérre salutation.

(Manque la signature.)

(Note V. Ecriture très mauvaise.)

Mon chère ami jes té cri Lettre dé mender 1.80 f poure Até ane Vache je te rendor den 3. Moi 100 f et les atre 80 5. Moi jes mes potre Bien et ta famille et télé Bien et ton perre Vindar che Moi. u semaine en Vi site Ré se ves Moi Salutation

N. N.

Questions nouvelles.

1° Par quelle périphrase Victor Hugo désigne-t-il l'ennui, et Lafontaine le rossignol, les grenouilles, le renard et la lune?

2° Le double rôle de l'accent circonflexe.

3° Comment peut-on expliquer, géographiquement, le rôle important que joue la ville de Londres dans le monde?

DICTÉE (*degré supérieur*).

BABYLONE

Cette ville, une des plus célèbres qui aient existé dans l'antiquité, fut la merveille de l'Orient, et quelles qu'en fussent la splendeur et l'étendue, on n'en retrouve que des ruines informes. Les historiens en ont fait remonter la fondation à deux mille six cent quatre-vingt-deux ans avant l'ère chrétienne. Magnifique dès sa naissance, cette cité fut encore embellie par la plupart de ses princes qu'excitait une noble émulation de l'agrandir. Les auteurs anciens nous ont laissé, sur les proportions immenses et les merveilles de cette ville, des descriptions si étonnantes qu'elles ont longtemps passé pour fabuleuses. Mais aujourd'hui, si extraordinaires que semblent les récits, si colossales que paraissent les puissantes hardiesses de cette architecture de géants, on n'ose plus les taxer d'in vraisemblables. après les récentes recherches des voyageurs qui ont confirmé les évaluations antiques. Babylone était située dans une grande plaine et traversée du nord au sud par l'Euphrate: son enceinte constituait un carré de plus de quatre-vingt kilomètres de tour et les murailles qui la ceignaient avaient cent dix-sept mètres de hauteur, trente de largeur et elles étaient flanquées de tours. On y pénétrait par cent quatre portes d'airain. Une des merveilles qu'on a le plus vantées dans cette antique cité, c'étaient les jardins suspendus, puissantes et gigantesques galeries qui portaient de vastes terrasses recouvertes d'une épaisse couche de terre où croissaient les plus grands arbres.

Problèmes pour les élèves.

1. Une personne voulait acheter deux bœufs à fr. 575 chacun et un mouton pour fr. 65. Pour payer le tout elle a été obligée d'emprunter fr. 460; combien d'argent avait-elle d'abord? — *Réponse* : fr. 755.

2. Un marchand a un tonneau de vin de 2 hl. et demi, dans lequel il y a déjà 137 l.; il y verse trois fois 2 dal. et encore 16 l. Le tonneau est-il rempli? — *Réponse* : non, il manque 37 l.

3. Un ouvrier a fait un jour les $\frac{3}{5}$ de son ouvrage et, le lendemain, les $\frac{2}{3}$ de ce qu'il avait fait le premier jour. Pour terminer, que lui reste-t-il à faire? — *Réponse* : rien, il a fini.

4. On a compté 16 battements d'une montre entre un éclair et le tonnerre; à quelle distance est-on de l'orage, sachant que la montre marque 128 battements par minute et que le son parcourt 340 m. par seconde? — *Réponse* : à 2650 m.

5. Un marchand achète 27 pièces de drap de 60 m. chacune, à fr. 23.75 le m. et il revend le tout avec un bénéfice du $7\frac{1}{2}$ p %. Dire : 1° le nombre de m. d'étoffe, 2° le prix d'achat, 3° le prix de vente et 4° le bénéfice? — *Réponse* : 1° 1620 m; 2° fr. 38475; 3° fr. 41360,62; 4° fr. 2885,62.